

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'ARTERRE ARRIVE AU SAGUENAY

Pour faciliter le transfert d'entreprises agricoles

Saguenay, le 6 mai 2021 – La Ville de Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay sont heureuses d'annoncer la mise en place du service L'ARTERRE au Saguenay. L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires de terres, de bâtiments agricoles ou agriculteurs sans relève identifiée. Il privilégie l'établissement de la relève par démarrage et reprise de fermes afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec.

L'accompagnement offert par L'ARTERRE permet de conclure des ententes adaptées à la réalité de chacun. Ainsi, L'ARTERRE peut vous accompagner dans une variété de situations :

- Offre et recherche de surfaces cultivables, petites ou grandes, et de bâtiments pour loger des animaux d'élevage, pour de l'entreposage ou pour de la transformation alimentaire complémentaire à la production agricole.
- Recherche de partenaires pour soutenir votre production actuelle ou pour la diversifier.
- Offre et recherche d'aspirants-agriculteurs qualifiés pour les entreprises agricoles sans relève et accompagnement des parties vers les ressources professionnelles dédiées au transfert.

Les détails sur le service et le répertoire des offres et des aspirants-agriculteurs inscrits sur l'ensemble du territoire du Québec peuvent être consultés sur le Web de L'ARTERRE au www.arterre.ca.

« Par cette initiative, la MRC respecte son engagement envers le milieu agricole et répond stratégiquement aux enjeux identifiés dans son plan de développement de la zone agricole (PDZA). L'arrivée du service de L'ARTERRE jumelé à la ferme SOLIDAR devient ainsi un outil supplémentaire afin d'atteindre une plus grande occupation du territoire et participer à la vitalité de nos milieux par le développement de nouvelles entreprises agricoles au sein de la MRC », indique Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Les propriétaires de terres et de bâtiments, les agriculteurs de la Ville de Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay, ainsi que les aspirants-agriculteurs souhaitant s’y installer sont invités à contacter la Plateforme bioalimentaire boréale Solidar, qui est en charge d’offrir ce service. Notre agente de maillage, Andrée-Anne Hudon Thibeault, est disponible pour répondre à vos questions au 418 698-3000 poste 3109 ou par courriel à coordination@plateformesolidar.com.

Rappelons que le déploiement provincial de L’ARTERRE est rendu possible grâce à un financement du ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation, en vertu de l’entente Canada-Québec « Cultivons l’avenir 2 », et du Secrétariat à la jeunesse, en relation avec la Stratégie d’action jeunesse 2016-2021.

À propos de la plateforme bioalimentaire boréale Solidar

La mission de la plateforme bioalimentaire boréale Solidar est de soutenir la relève agricole par un incubateur agricole en productions maraîchères biologiques et par le service de L’ARTERRE (maillage et jumelage entre agriculteurs cédants et aspirants agriculteurs). L’organisme produit également des légumes pour la banque alimentaire Moisson Saguenay–Lac-Saint-Jean dans son jardin de solidarité, à travers lequel il vise l’intégration de bénévoles, la formation de jeunes et le développement de leur employabilité. Plusieurs partenaires soutiennent les activités de l’organisme à but non lucratif (Promotion Saguenay, Ville de Saguenay, MRC Fjord-du-Saguenay, CIUSSS, UQAC, Cégep de Chicoutimi, Centre de géomatique du Québec et Nutrinor).



-30-

Source :

Andrée-Anne Hudon Thibeault
 Plateforme bioalimentaire boréale Solidar
coordination@plateformesolidar.com
 581 668-4595
www.plateformesolidar.com